



République du Congo
Plan d'Investissement National
Décision adoptée à Oslo le 26 Juin 2018

EB.2018.09

Considérant

- a. La [décision EB.2017.04](#) d'extension sans coût de la République du Congo sur le don de préparation du Plan d'Investissement National ;
- b. La [décision EB.2017.17](#) sur le Plan d'Investissement National (PIN) de la République du Congo;
- c. La [décision EB.2018.02](#) sur le partenariat entre la République du Congo et CAFI;
- d. La soumission de la version 5 du PIN par le Gouvernement de la République du Congo au Conseil d'Administration du 2 octobre 2017 et les commentaires du Conseil d'Administration de CAFI envoyés au Gouvernement de la République du Congo le 20 novembre 2017;
- e. La soumission de la version 6.a du PIN par le Gouvernement de la République du Congo au Secrétariat CAFI le 7 mai 2018 et la matrice de réponses aux commentaires du Conseil d'Administration de CAFI;
- f. La transmission des deux évaluations indépendantes de la version 6.a du Plan d'Investissement au Gouvernement de la République du Congo le 22 Mai 2018 ;
- g. La soumission de la version 6.b du Plan d'Investissement National par le Gouvernement de la République du Congo au Conseil d'Administration du CAFI le 11 juin 2018 ;

Le Conseil d'Administration de CAFI

1. Remercie et félicite le Gouvernement de la République du Congo pour le Plan d'Investissement National, pour la qualité du dialogue, du processus et de la collaboration avec CAFI, pour la bonne

intégration des commentaires du Conseil d'Administration dans la version révisée du Plan d'Investissement;

2. Encourage la soumission de la dernière version du Plan d'Investissement de la République du Congo à la revue indépendante pour voir dans quelle mesure les recommandations émises par les évaluateurs ont été prises en compte ;
3. Considère que, avec la bonne prise en compte de ces recommandations, le Plan d'Investissement National de la République du Congo, constituera une bonne base pour initier les négociations de la Lettre d'Intention entre la République du Congo et le Conseil d'Administration de CAFI, en fonction de la disponibilité des financements ;
4. Félicite le Gouvernement de la République du Congo pour l'implication du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, et souligne l'importance d'un appui continu de haut niveau au processus ;
5. Souhaite poursuivre le dialogue avec le Gouvernement sur les arrangements institutionnels.